

Numéro de client :

Formulaire d'auto-certification de résidence fiscale pour FATCA et CRS pour les personnes physiques

La réglementation fiscale exige qu'ING Bank NV recueille et déclare à l'administration fiscale française certaines informations sur la résidence fiscale de ses clients. Les réglementations fiscales Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») et la norme OCDE d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers Common Reporting Standard (« CRS ») permettent l'échange d'informations entre les administrations fiscales.

L'échange d'information comprend les données suivantes : nom et prénom, date et lieu de naissance, résidence fiscale, numéro d'identification fiscal, numéro de compte, solde du compte à la fin de la période, le total des intérêts et dividendes bruts payés sur le compte au cours de la période ainsi que le total des ventes et des cessions de titres.

Afin de permettre à ING Bank NV de respecter ses obligations, merci de bien vouloir renseigner ce document.

ING Bank NV n'est pas habilitée à le renseigner en votre nom. Si vous avez besoin d'assistance pour renseigner ce formulaire, nous vous invitons à contacter votre conseiller fiscal.

i **Merci de nous retourner le formulaire rempli et signé dans une enveloppe affranchie, à l'adresse :
ING - Service Opérations CRS/FATCA - 40 avenue des terroirs de France - 75616 Paris Cedex 12.**

1. Identification du titulaire de compte

M. Mme Nom : Date de naissance : jj-mm-aaaa

Nom de naissance : Ville de naissance :

Prénom : Pays de naissance :

Êtes-vous de nationalité américaine ? (Nationalité unique ou multiple) Oui Non

Adresse de résidence postale :

Code Postal : Ville : Pays :

Adresse de résidence fiscale (si différente de l'adresse postale) :

Code Postal : Ville : Pays :

2. Résidence Fiscale

Êtes-vous résident fiscal français ? Oui Non Êtes-vous résident fiscal d'un autre pays ? Oui Non

Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous TOUS les pays, y compris la France (le cas échéant), pour lesquels vous êtes considéré comme étant un résident fiscal ainsi que le(s) Numéro(s) d'Identification Fiscale (NIF) pour chaque pays.

Pays de résidence fiscale : *Votre résidence fiscale est située dans le pays où vous êtes, en tant que résident, soumis à l'impôt sur le revenu.*

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : *En règle générale, vous pouvez le retrouver sur votre avis d'imposition. Pour les personnes mineures, indiquez le NIF du représentant légal. Pour les personnes américaines (majeures et mineures), il s'agit en principe du numéro de sécurité sociale.*

.....

.....

.....

En l'absence de NIF, veuillez indiquer la raison associée :

- Le pays dans lequel vous êtes soumis à l'impôt sur les revenus ne délivre pas de NIF pour ses résidents fiscaux.
- Vous n'êtes pas en mesure de fournir un NIF pour une autre raison. (Si vous avez coché cette case, veuillez expliquer pourquoi dans le cadre ci-après) :

.....

.....

.....

